

La FFRE financera en cette fin d'année 2022, avec le soutien de la Fondation Rosborg*, un projet de recherche clinique sur 3 ans (2023-2025) visant à améliorer la prise en charge et la qualité de vie des patients souffrant d'épilepsie. Ce financement sera de 160000 € sur 3 ans. Le projet devra être porté par une équipe.

* Fondation Vera Nijs & Jens Erik Rosborg, sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Les dossiers de candidature, rédigés en anglais (sauf le résumé grand public), assemblés en un seul document au format PDF d'une taille inférieure à 4 Mo, devront comporter :

- Une page de garde*
- Un résumé scientifique du projet (250 mots maximum)
- Un résumé grand public** du projet (en français) expliquant l'apport du projet sur le quotidien des patients et leurs aidants
- Le projet de recherche (10 pages maximum, en Arial 11)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur principal du projet et la composition de l'équipe (2 pages maximum, en Arial 11)
- Une annexe financière indiquant ou non un co-financement (à noter que le co-financement peut servir pour des frais de personnel, de fonctionnement ou d'équipement). Le budget devra être détaillé et indiquer les différentes étapes de réalisation
- Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire ainsi qu'un contact administratif, la convention de versement devant être signée 2 mois après le choix du lauréat
- Une liste et contacts de 4 experts dans votre domaine, travaillant à l'étranger et avec qui vous n'avez pas publié depuis au moins 5 ans.

Tout dossier incomplet ou soumis dans un autre format sera rejeté.

Les lauréats de l'appel à projets 2021 ne peuvent pas candidater cette année et les lauréats des précédents appels à projets de la FFRE doivent avoir remis leur rapport scientifique et financier s'ils souhaitent postuler à cet appel à projets.

En plus des membres du Conseil Scientifique de la FFRE, le jury fera appel à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets fin 2022 pour un financement sur les années 2023-2024-2025.

Un comité d'experts du CA et du CS de la FFRE suivra régulièrement les avancées du projet au fil des 3 ans. Une présentation du projet et des résultats obtenus sera effectuée en 2025 auprès de la Fondation Rosborg.

Date limite de réception des dossiers : 1^{er} octobre 2022 au soir.

Par email : aoffre@fondation-epilepsie.fr

ATTENTION ! Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE.

L'accusé de réception de votre candidature vous sera transmis par email.

Si ce n'est pas le cas recontactez-nous.

Appel à projets :

**« Amélioration
de la prise en
charge et de la
qualité de vie
des patients »**

160 000 €

* La page de garde devra mentionner l'intitulé de l'appel à projets objet de cette candidature, le nom du porteur du projet, le nom et les coordonnées de l'unité de rattachement, l'adresse e-mail et le téléphone de contact, l'intitulé du projet en anglais et en français et le montant demandé.

** Le résumé grand public du projet, d'une quinzaine de lignes, doit être rédigé en français de façon à répondre aux questions suivantes : En quoi consiste le projet pour lequel vous avez obtenu le financement de la FFRE ? Quels sont les impacts concrets du projet pour la vie quotidienne des patients et/ou la prise en charge de l'épilepsie et dans quel délai ?